



Communiqué de presse

Paris, le 25 mars 2013

Dettes souveraines

Peut-on encore parler de placement sans risques ? Quel impact sur le choix et le comportement des épargnants ?

Devant les profondes évolutions que connaît le monde de l'épargne depuis quelques années, la Banque Privée Legal & General a réuni la presse le 19 mars 2013 pour souligner l'impact, sur le choix et le comportement des épargnants, des tensions que subissent aujourd'hui les dettes souveraines.

Olivier Potellet, Président-directeur général de Legal & General (France) a ainsi donné la parole à deux experts reconnus :

- Jean Pierre Petit, Président des Cahiers Verts de l'économie
- Jean-François Bay, Directeur général de Morningstar (France)

Le panorama macroéconomique de Jean-Pierre Petit a mis en évidence le rôle essentiel de la Banque Centrale Européenne dans le règlement de la crise de la zone euro et a livré ses convictions sur les élections italiennes et la crise chypriote. Il a enfin souligné que les tensions en zone euro devraient rester plus limitées que par le passé grâce aux ajustements déjà effectués, aux outils dont s'est dotée la BCE et la lucidité de son président.

Jean-François Bay a, pour sa part, plaidé pour **une transparence nécessaire et accrue des fonds en euros** au même titre que n'importe quel support de placement. A ce titre, il a souligné **l'initiative menée par Legal & General qui est le tout premier assureur à avoir accepté de communiquer à Morningstar l'intégralité du portefeuille du fonds en euros en ligne** par ligne et appelle les autres acteurs du monde de l'assurance et de l'épargne à suivre cet exemple. Il a également insisté sur **la nécessité pour l'épargnant de diversifier ses actifs** en soulignant que certaines compagnies avaient commencé à diversifier leur fonds en euros avec des supports plus risqués pour obtenir une performance supérieure à la moyenne. « *Les écarts entre les allocations d'actifs, selon que l'on est optimiste ou prudent, n'ont jamais été aussi importants* ». Il faut s'attendre à une « *grande dispersion des performances sur les rendements futurs des fonds en euros* ». Sans sortir des actifs refuges, difficile de compenser la baisse des rendements. Les professionnels ont du mal à s'y retrouver. C'est encore plus difficile pour les particuliers. D'où le besoin de conseil.

Pour finir, Olivier Potellet a mis en évidence les **différentes stratégies dans la gestion des fonds en euros** en distinguant, d'une part, la diversification standardisée proposée par certaines compagnies et d'autre part, l'allocation personnalisée basée sur la relation et le suivi client où chaque classe d'actifs est clairement identifiée. Il a également rappelé que même si par nature, les fonds en euros garantissent une sécurité en capital non négligeable pour l'épargnant, **il est primordial d'avoir également conscience de certains désavantages** de ces placements lorsqu'ils s'accompagnent d'épithètes tels que dynamiques, immobiliers ou différés : enveloppes limitées, accès sous condition, volatilité des performances, frais d'entrées élevés. Sur la composition de leur fonds en euros, Legal & General assume un parti pris très clair : « *Comme le fonds en euros est le socle de l'allocation préconisée, nous avons choisi d'avoir un fonds euros totalement sécurisé, c'est-à-dire qu'on a retiré les dettes souveraines des pays du Sud, c'est un parti pris et un choix totalement assumé chez Legal & General* ».

Olivier POTELLET a également insisté sur les évolutions importantes des attentes et des besoins formulés par les clients patrimoniaux de la Banque Privée. Il a notamment souligné parmi les souhaits des clients un besoin accru de transparence, un approfondissement du conseil, une justification des frais, une diversification de l'épargne à condition qu'elle soit accompagnée et suivie dans le temps et une appétence forte pour l'immobilier.

Au regard de ces évolutions, le président de Legal & General a conclu cette présentation en donnant **trois recommandations aux épargnants pour leurs futurs placements** :

- Exigez la composition de vos fonds.
- Ne souscrivez que ce que vous comprenez. Le niveau d'expertise de votre conseiller se mesure à votre bonne compréhension.
- Et assurez-vous qu'en cas d'évolutions importantes de vos placements, c'est votre conseiller qui vous appelle, et non l'inverse.

Contact Presse - ACTIFIN

Magalie Quet

mquet@actifin.fr

Tél : 01 56 88 11 29

A propos de Legal & General en France :

Les sociétés de Legal & General en France sont des filiales de Legal & General, l'un des premiers groupes financiers européens, coté à la bourse de Londres, figurant au FTSE 100 et gérant, au 31 décembre 2011, plus de 440 milliards d'euros d'actifs dans le monde. Implanté notamment en France, aux Etats-Unis et aux Pays-Bas, le Groupe occupe une part de marché supérieure à 10 % en Grande-Bretagne.

Depuis 1934, Legal & General consacre en France son activité de Banque Privée et de Compagnie d'Assurance Vie à la gestion de l'épargne des particuliers les plus exigeants. La satisfaction de la clientèle s'appuie sur un réseau de Conseillers Patrimoniaux salariés couvrant la France entière, sur une expertise patrimoniale approfondie et sur une gamme étendue de solutions financières.

www.lgfrance.com

Legal & General (France)
SA au capital de 15 144 874 €
RCS Paris 338 746 464

Entreprise régie par le Code des Assurances
58 rue de la Victoire - 75440 Paris Cedex 09

Legal & General (Bank)
SA au capital de 8 460 651 €
RCS Paris 341 911 576

Etablissement de Crédit n°14.120

A propos de Morningstar, Inc.

Morningstar, Inc. est l'un des principaux fournisseurs d'analyses financières indépendantes en Amérique du Nord, Europe, Australie et Asie. La société propose un large éventail de services, de produits internet, de logiciels et de publications à destination des investisseurs privés, des conseillers financiers et des institutionnels. Morningstar fournit des données sur plus de 330 000 offres de placement, notamment sur les actions, les OPCVM et des données en temps réel sur plus de 5 millions d'actions, d'indices, de futures, d'options, de matières premières et de métaux précieux ainsi que sur les taux de changes et les marchés monétaires. La société est implantée dans 26 pays.

A propos des Cahiers vert de l'économie

Société fondée en 1986 par Marc de Scitiaux, dirigée depuis 2009 par Jean-Pierre Petit. L'équipe se compose de 5 économistes/stratégistes et dispose de nombreuses bases de données (Datastream, Bloomberg,...). Première société de recherche indépendante en France dans le domaine macro-économique et de la stratégie d'investissement, elle offre une gamme diversifiée de services permettant d'éclairer la compréhension de l'environnement économique et financier, et ainsi d'aider ses clients dans leurs prises de décisions ces services s'adressent aux dirigeants d'entreprises, aux directeurs financiers, aux banquiers, aux gestionnaires de fonds d'investissements, aux opérateurs de marchés,... 150 clients lui font confiance (Corporate/gérants d'actifs/private equity/assurances/banques), dans l'ensemble du monde francophone (France, Belgique, Suisse, Luxembourg,...)